

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2014-104 en date du 09/12/2014 concernant la révision des « zones vulnérables » sur le bassin « Loire Bretagne » :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 09 Décembre 2014, à 20H30, suivant convocation en date du 04 Décembre 2014, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, BERGER Thierry, ALAMARGOT Sylvie, CASTANET Christine, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc, DUFOUR Aurore, HARGE Andrée, GILLES Dominique, FAUCHER Alain.

Le maire donne lecture des courriers du 22 octobre 2014 du Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne et du 21 novembre 2014 de la Présidente du Conseil Général concernant un projet d'extension des zones vulnérables aux nitrates sur le département.

Il précise que les zones vulnérables aux nitrates découlent de l'application d'une directive européenne qui concerne la prévention et la réduction des nitrates d'origine agricole. Cette directive oblige chaque Etat membre à délimiter des « zones vulnérables » où les eaux sont polluées ou susceptibles de l'être par les nitrates d'origine agricole. Depuis 2012, trois communes haut-viennoises avaient été concernées par ce classement. Le préfet coordonnateur de bassin propose de classer 26 nouvelles communes en zone vulnérable pour risque d'eutrophisation dont La Geneytouse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Après avoir entendu l'exposé du Maire,
- Considérant les contraintes techniques et financières nouvelles que cela va occasionner aux exploitations agricoles et l'application d'un seuil unique de concentration de nitrates créant un risque d'eutrophisation aussi bien en eaux continentales que littorales,

**DEMANDE** à l'état français de renoncer au classement, par la méthode employée, de nouvelles communes en zones vulnérables dont la commune de La Geneytouse.

A La Geneytouse, le 13 Décembre 2014



Le maire,

Jean-Claude LEBLOIS

